

Nouvelle certification pour le Siom ! Santé et sécurité au travail : notre Syndicat obtient la certification ISO 45 001

Paris, le 11 janvier 2022. Le SIOM de la Vallée de Chevreuse reçoit la certification ISO 45 001. Une nouvelle qui vient ainsi saluer l'ambitieuse politique de management menée depuis plusieurs années par le syndicat en faveur de la santé et de la sécurité des agents au travail.

“ Cette certification vise à impliquer davantage l'ensemble des agents et des partenaires du Siom dans le développement d'une culture de santé-sécurité au travail.. Amélioration continue de la sécurité et de la santé, réduction des risques d'accident et optimisation de la qualité de vie au travail sont autant de mesures au service de nos ambitions. Cette norme ISO 45 001 est pleinement intégrée dans notre politique qualité, environnement, énergie, santé, sécurité et économie circulaire ”, précise **Jean-François Vigier**, Président du SIOM.

Qu'est-ce que la certification ISO 45 001 ? C'est la première norme à traiter de la santé et de la sécurité au travail. En plus de permettre au SIOM de concrétiser clairement son engagement, ce référentiel constitue un véritable outil de pilotage pour atteindre ses objectifs en termes de maîtrise des risques.

Reconnu depuis plus de 10 ans dans sa démarche volontaire de certification environnementale (norme ISO 14 001) et depuis 2013 pour le déploiement de sa politique énergétique (norme ISO 50 001), le SIOM met en place au quotidien des dispositifs de formation, d'accompagnement et de communication auprès de ses collaborateurs pour favoriser le bien-être au travail.

Loin d'être un aboutissement, cette nouvelle certification vient renforcer la démarche d'amélioration continue que nous entendons porter à chaque étape des projets du Siom pour la transition écologique et énergétique du territoire.



À PROPOS DU SIOM – Syndicat intercommunal des ordures ménagères

Le Siom de la Vallée des Chevreuse assure la collecte et le traitement des ordures ménagères de plus de 209 000 habitants et déploie une politique ambitieuse d'économie circulaire sur son territoire. Regroupant 21 communes réparties sur les départements de l'Essonne et des Yvelines, le SIOM est passé avec succès à l'ère des syndicats modernes et écologiques. Il collecte des déchets, les valorise et produit deux sources d'énergie : chaleur et électricité.

